

Démantèlement du site de Chertal Comité d'accompagnement

Le 14 mai 2024



Ordre du jour

18H00 Approbation du PV 1^{er} déc 2023

18H10 Suivi du Chantier par SDC

18H30 Divers

19H00 Fin



Comité d'accompagnement
14 mai 2023



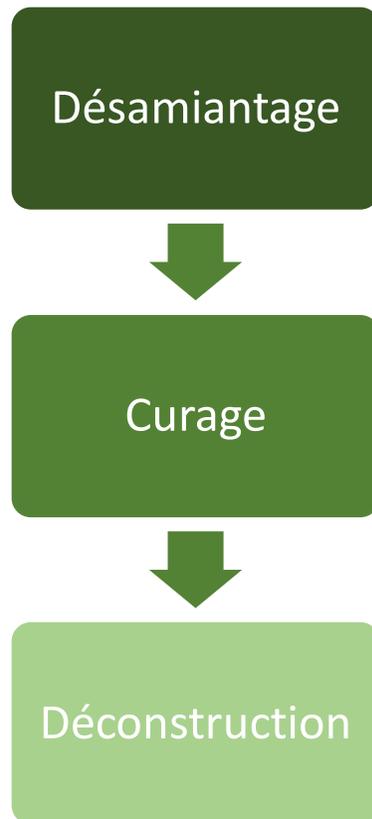
1. Etat d'avancement du chantier

Rappel

- Caractéristiques
 - 4 ans
 - 300 bâtiments répertoriés
 - 60 emplois
 - Organisation du chantier en fonction de nombreux critères aléatoires
 - La présence ou non d'amiante
 - Le type d'engin de chantier à utiliser
 - Les conditions atmosphériques
- ➔ Communication anticipative vers les autorités et les riverains

Rappel

- Phasage du démantèlement



- Orientation des co-produits et déchets



État d'avancement: partie TLB



Désamiantage

- La majorité des applications amiantes (et FCR) ont été enlevées sauf quelques endroits difficiles d'accès

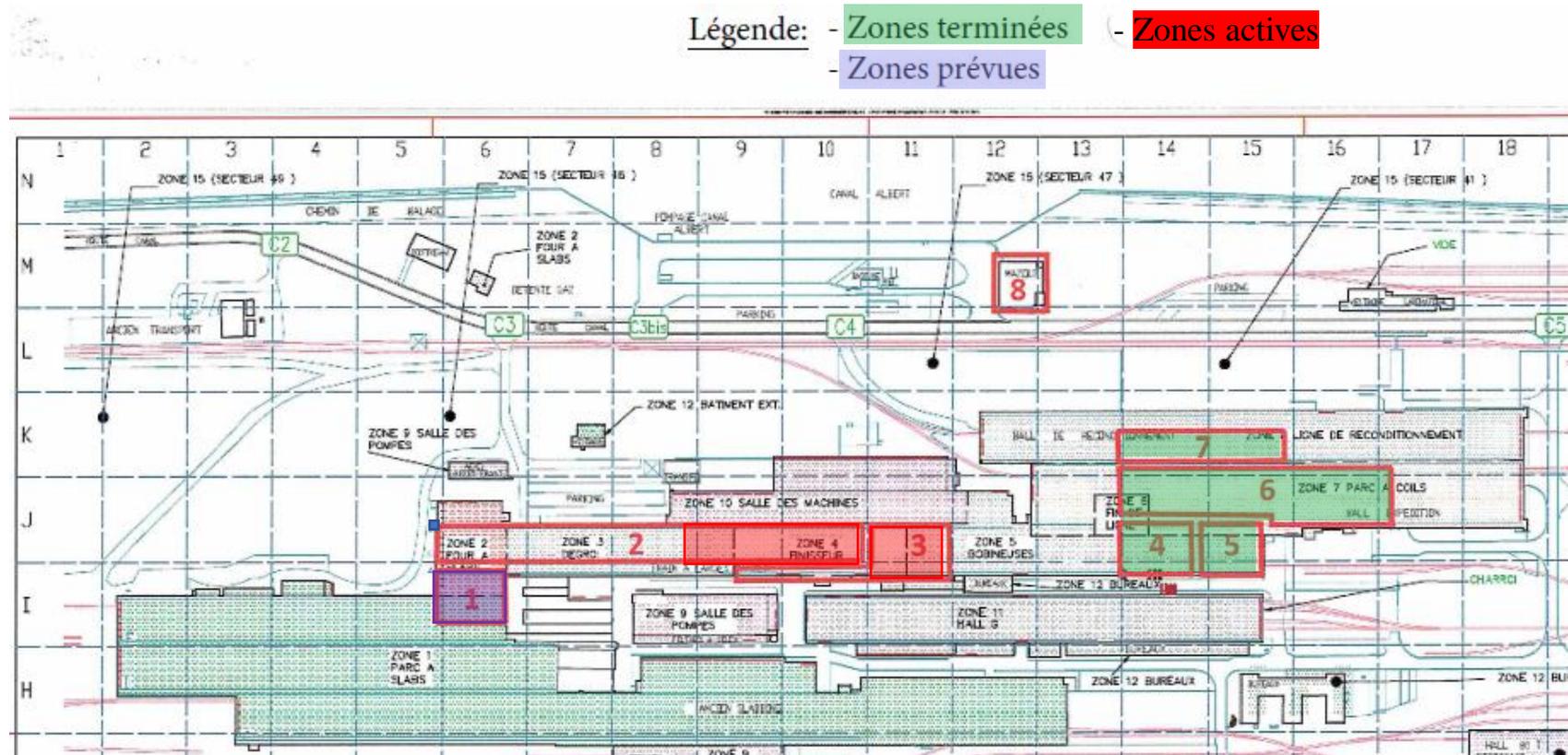
Démantèlement

- Le train à large bandes entre les finisseurs est en grande partie démantelé
 - La ligne a été vidée, la majorité des éléments sont enlevés sauf le four et les finisseurs (impression => slide suivant)
- Il ne reste que l'ancien hall du TLB, hall G, sortie des fours TLB et la partie de la toiture laissée intacte pour la zone d'oxycoupage
- Les tuyauteries, pompes, etc. des sous-sols par lesquelles l'eau, l'huile hydraulique et la graisse ont été pompées sont en cours de nettoyage pour les vidanger

État d'avancement: partie TLB

Curage: évacuation des huiles

- Plan élaborant les zones à nettoyer (AM)
- Nettoyage de l'huile en-dessous des finisseurs (train au large bandes - zones 2 et 3)



État d'avancement: partie TLB

AVANT

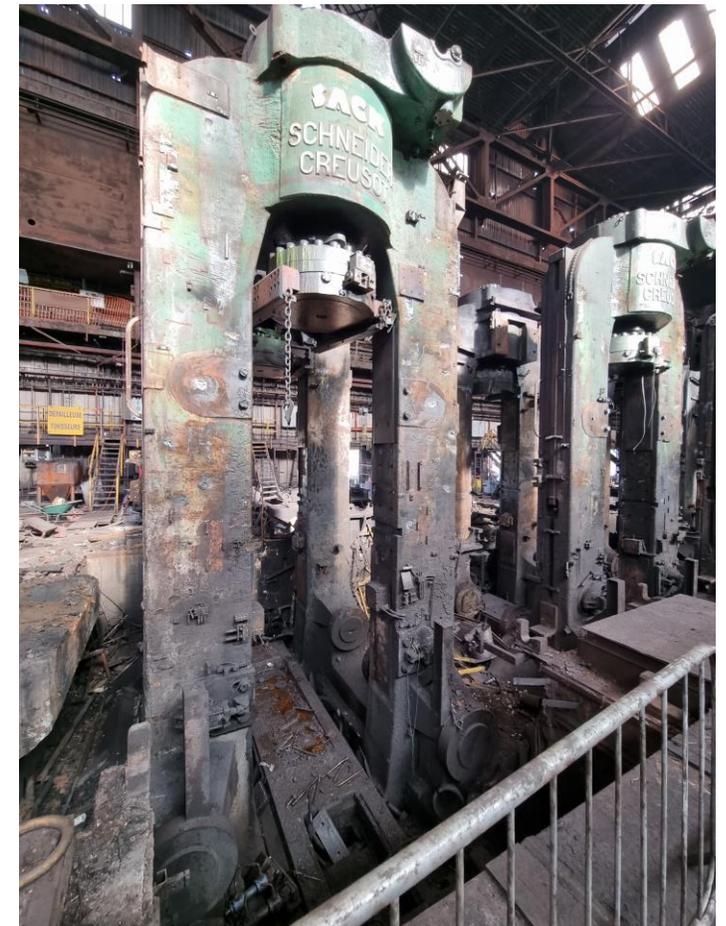


Les finisseurs sont complètement dégagés, de sorte qu'il ne reste plus que le lourd squelette des presses.

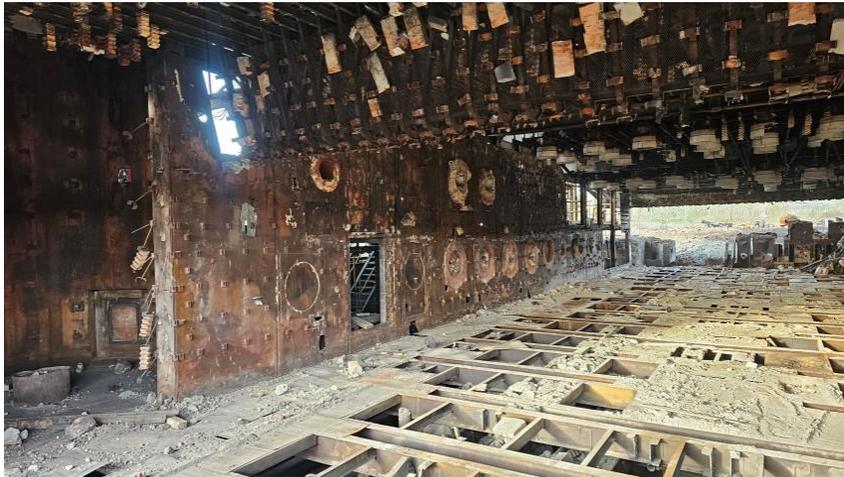
Cela permet d'éliminer les résidus de graisse et d'huile avant de les diviser en morceaux.



APRÈS



État d'avancement: partie TLB



Pour la démolition des deux fours, une de nos plus grandes grues est arrivée sur le site. Les préparations nécessaires sont actuellement effectuées sur les fours afin qu'ils soient complètement prêts pour la démolition.



Tout le reste a été enlevé, ne laissant qu'une structure en acier à démanteler.

État d'avancement: partie ACC



Démantèlement

- Après la démolition de la troisième et quatrième section du hall G03 et G04, les travaux se poursuivent sur la partie suivante du bâtiment G02. Cette partie sera affalée en ne laissant que la partie du bâtiment autour des 2 convertisseurs restants.
 - Ce bâtiment sera affaibli en plusieurs sections, systématiquement, morceau par morceau (voir aussi slides suivants).
 - Dans chaque cas, certaines sections de pieds de soutien sont séparées du reste du bâtiment et tirées après incision (affalement)
 - Précautions prises pour limiter les poussières
- Tous les restes des bâtiments G05 et G06 ont été enlevés et toute la zone est en cours de nettoyage.
- Le système de convoyeurs du parc à scories a été démantelé ce mois-ci.

État d'avancement: partie ACC

ACC: Nettoyage systématique

Les zones entourant les bâtiments sont structurellement nettoyées en vue de la poursuite des travaux de démolition.



État d'avancement: partie ACC

ACC: ÉVOLUTION AFFALEMENTS



avant



après



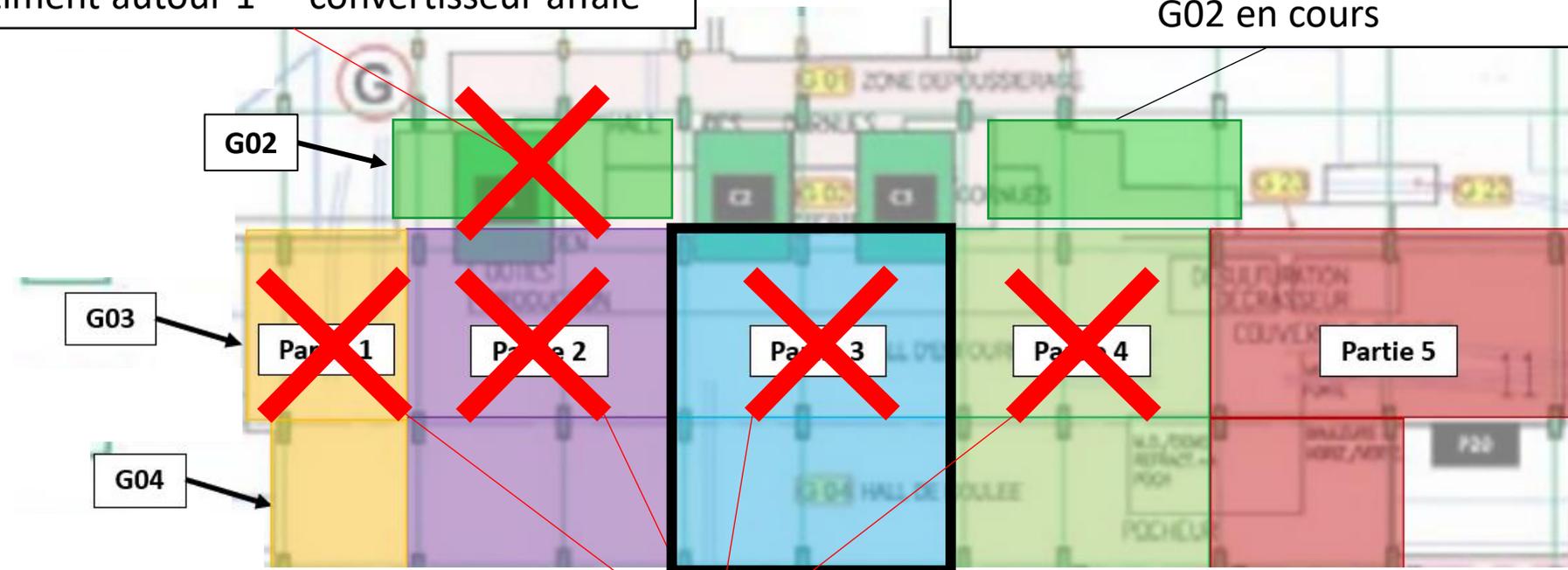
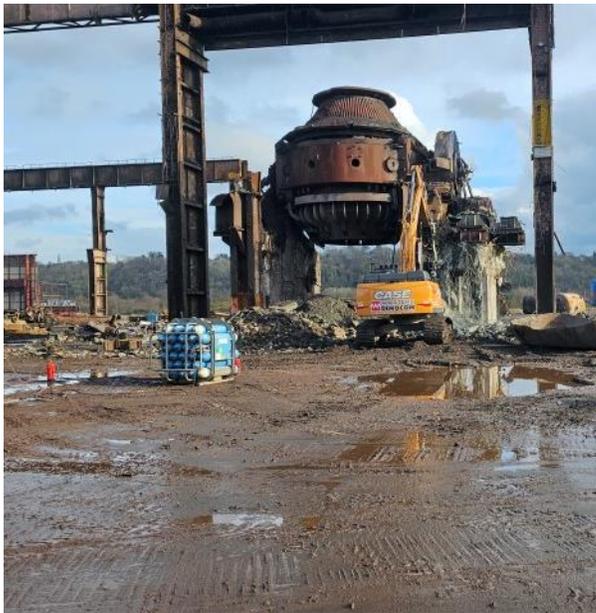
État d'avancement: partie ACC

ACC: AFFALEMENT G03-G04

Voici une vue des différentes parties dans lesquelles les halls seront démolis

Bâtiment autour 1^{ère} convertisseur affalé

Préparations pour 2^{ème} partie de G02 en cours



Parties 1, 2, 3 et 4 sont affalées

État d'avancement: partie ACC

ACC: CURAGE ZONE G05-G06



État d'avancement: partie ACC

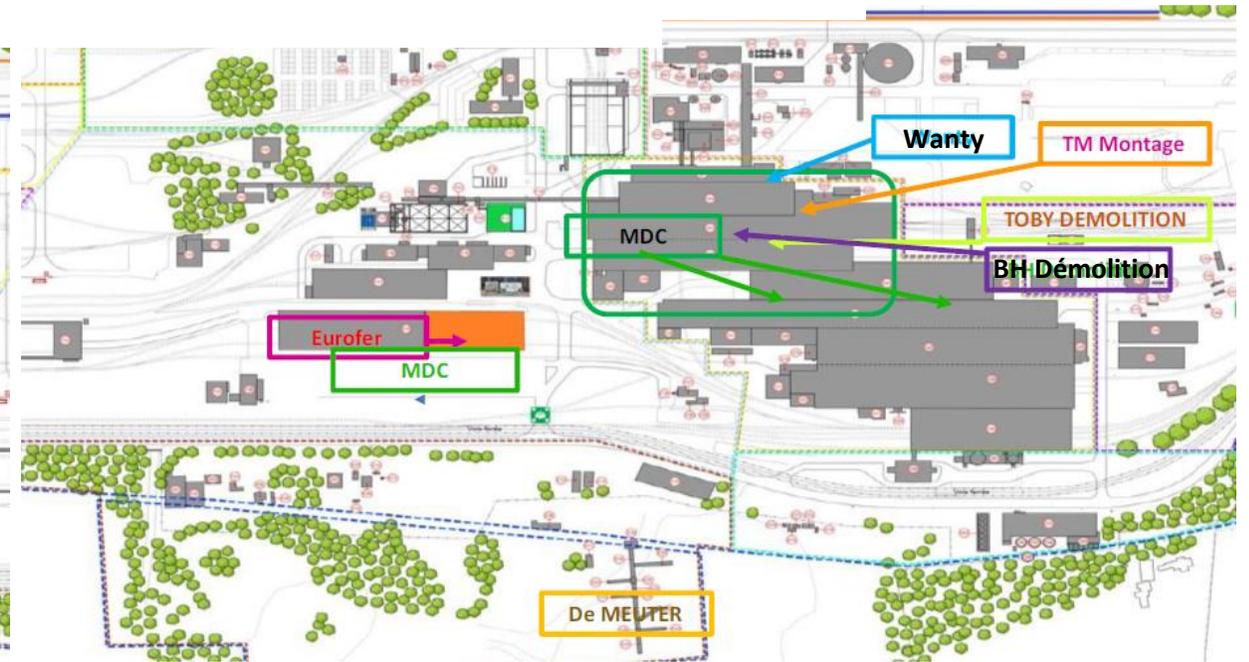
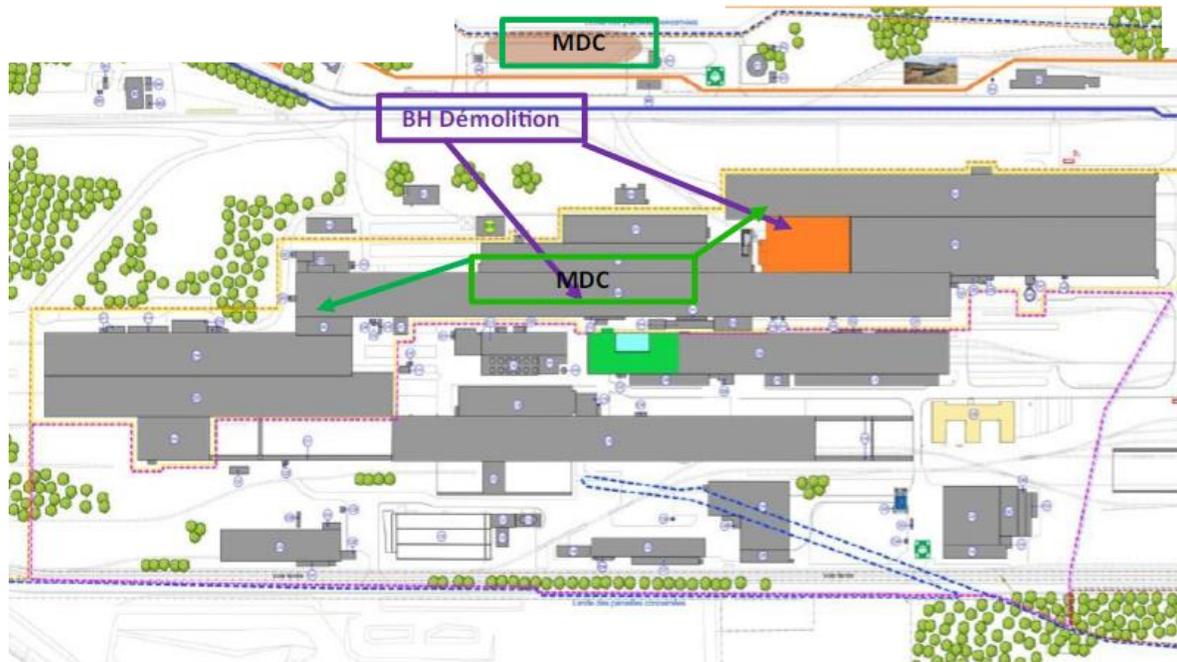
ACC: SYSTÈME DE CONVOYEURS PARC À SCORIS



Les pièces restantes sont coupées en petits morceaux, triées et éliminées

État d'avancement: Chertal

- Impression venant de la planification hebdomadaire
(comme envoyé vers les intervenants le 22/03/2024)



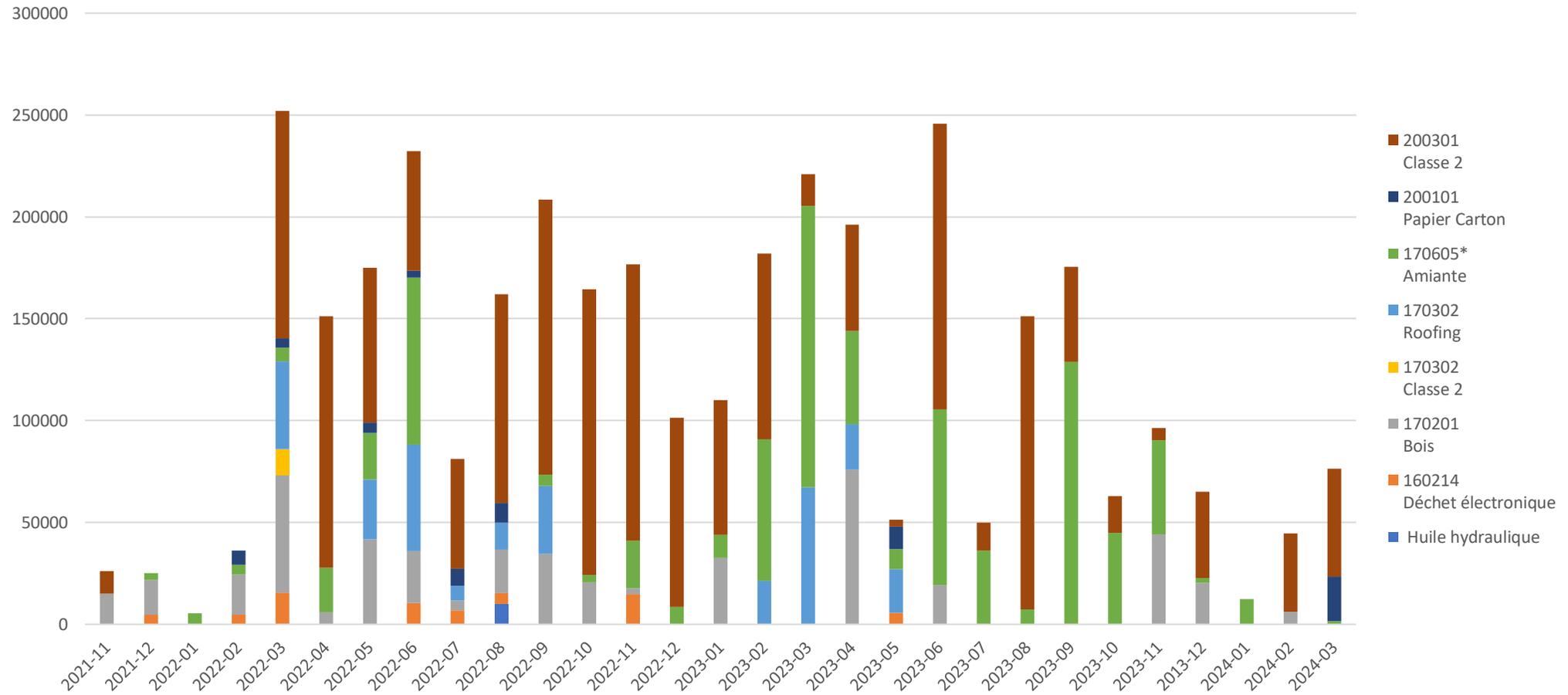
Surveillance opérations désamiantage

- Plusieurs campagnes exécutées depuis le début des travaux.
- Fin janvier jusqu'au juin 2023
- Aucun dépassement constaté



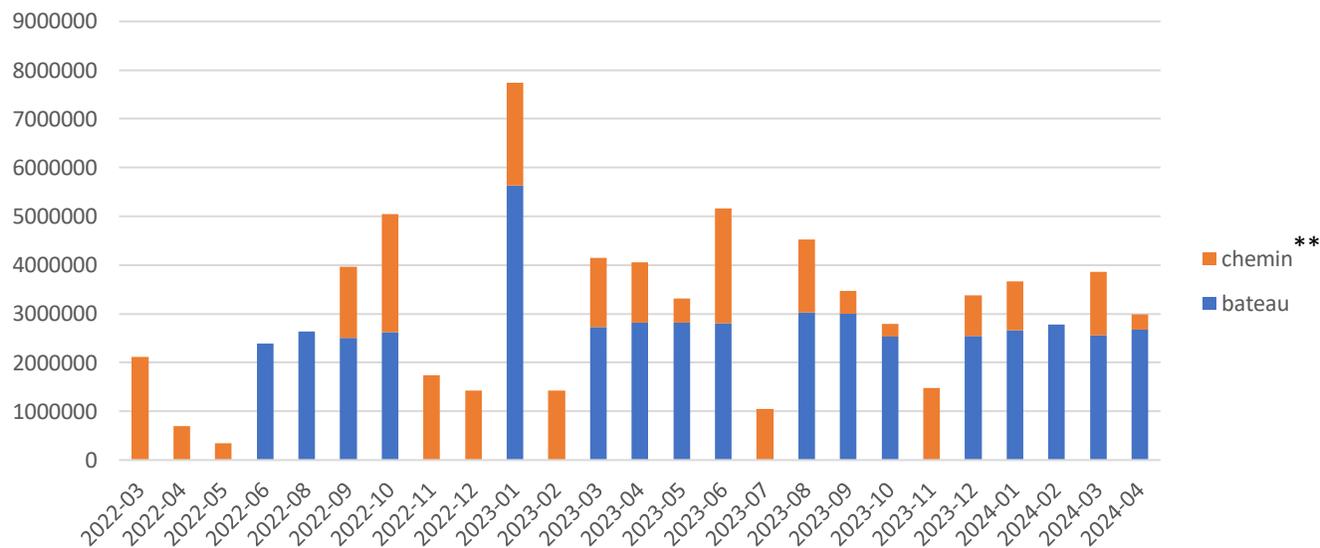
Campagne	début	fin	Count of valeur	valeur rapp	valeur cor
C01	03/01/2022	03/01/2022	1	0,001	0,00
C02	17/01/2022	21/01/2022	5	0,001	0,00
C03	02/03/2022	08/03/2022	5	0,001	0,00
C04	25/04/2022	29/04/2022	5	0,001	0,00
C05	07/06/2022	14/06/2022	5	0,001	0,00
C06	03/10/2022	07/10/2022	5	0,002	0,00
C07	21/11/2022	25/11/2022	5	0,001	0,00
C08	06/02/2023	10/02/2023	5	0,001	0,00
C09	27/02/2023	03/03/2023	5	0,001	0,00
C10	19/06/2023	23/06/2023	5	0,002	0,00
C11	18/12/2023	22/12/2023	5	0,001	0,00

Déchets: autre que métaux (jusqu'au 22-04-2024)



Déchets: Fer

(jusqu'au 22-04-2024)



* Aperçu jusqu'au 22 avril 2024:

Valeurs	Bateau	Route	Total Général
Pourcentage_t	64,01%	35,99%	100,00%
Somme_t	48.755,29 t	27.417,70 t	76.173,00 t

** Légende:



Route:
Bateau:

transport par chemin, surtout incompatibles (par exemple 'pièces mécanique, HMS')
transport par bateau, fer haute qualité (par exemple 'E3')

Sujets supplémentaires

Péniches

- Dernier bateau chargé le 18 avril
- Prochain bateau prévu le 23 mai

Divers

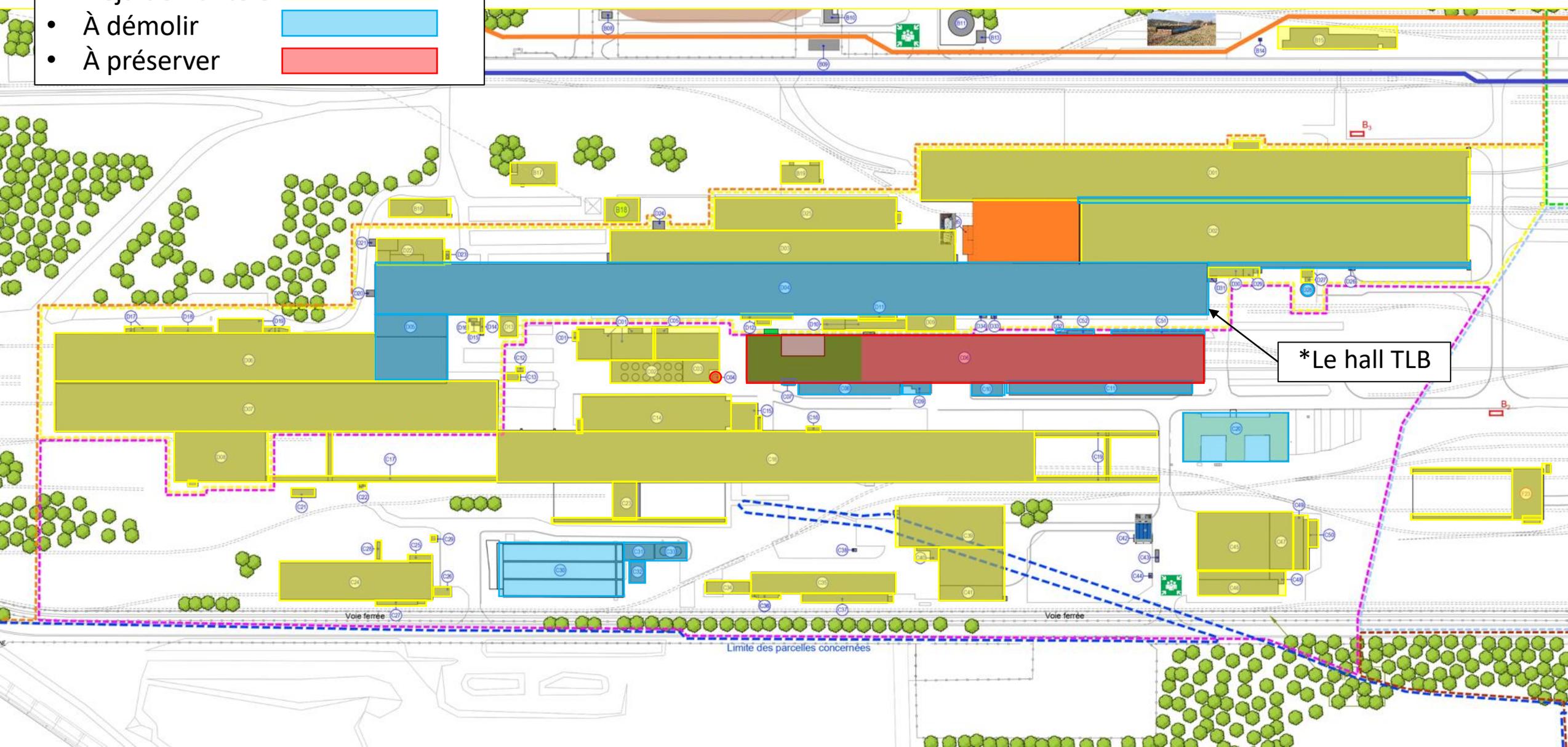
- Le contrôle de la pression des ballons utilisés pour bloquer les égouts montre une pression constante qui se situent dans les limites prescrites (entre 1 et 1,2 bar).



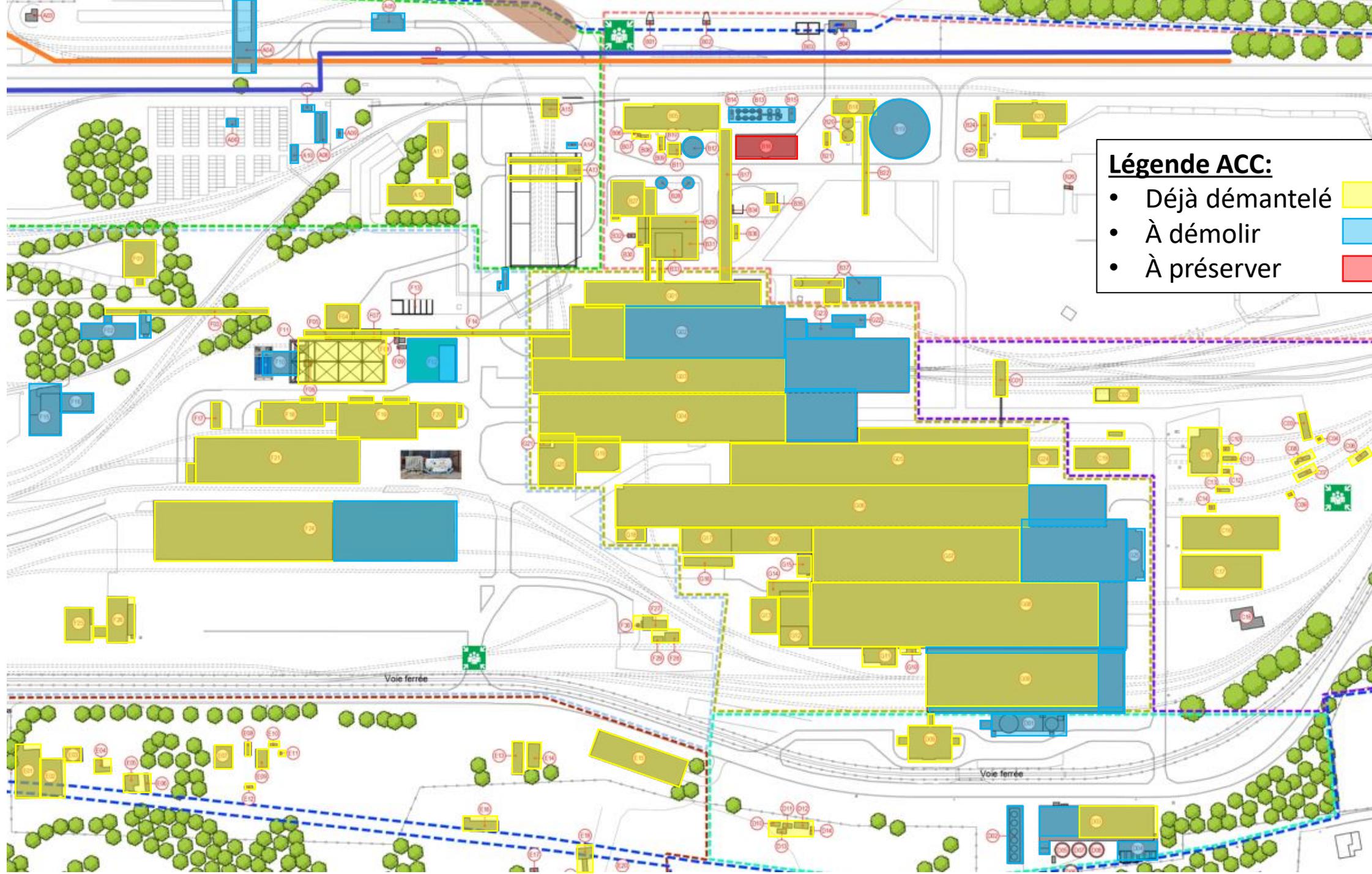
2. Planning et perspectives

Légende TLB:

- Déjà démantelé 
- À démolir 
- À préserver 



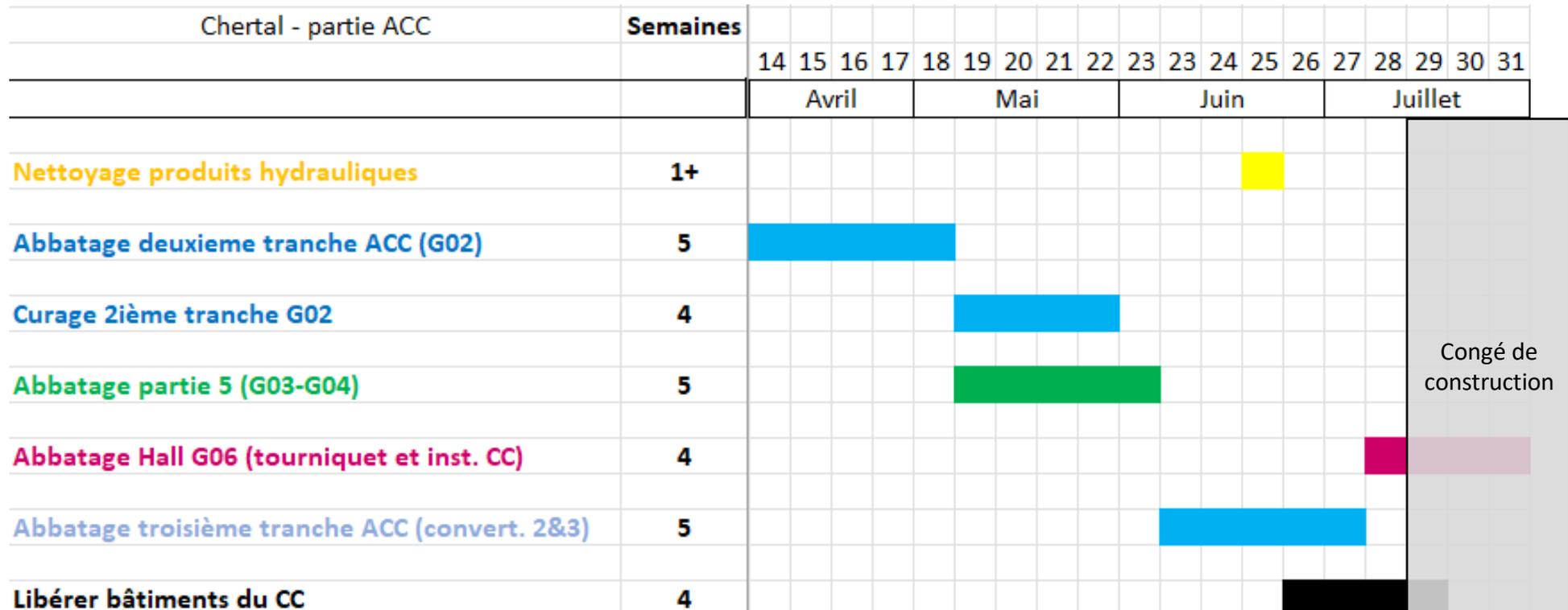
*Le hall TLB



Légende ACC:

- Déjà démantelé
- À démolir
- À préserver

Planification ACC



3. Interactions avec les riverains via la plateforme

Rappel



- Contact chantier

- Numéro accessible de 9 à 16 H
- Boite mail
- En dehors des heures

0476 302650

contact@sdchertal.be

Répondeur et numéro d'urgence

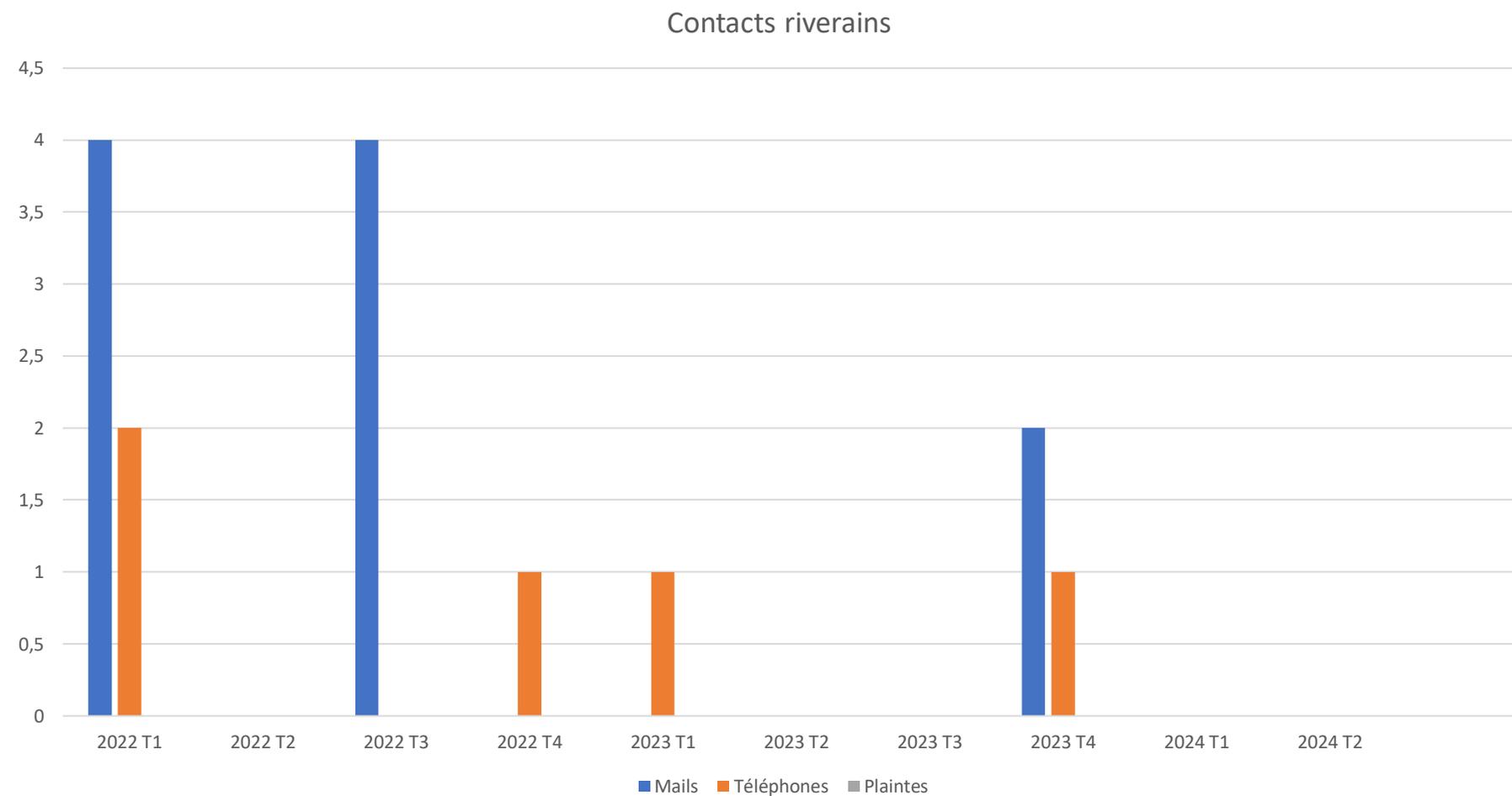
- Plateforme Internet

- www.sdchertal.be

- Personnes de contact

- Jacques Roland - Gestionnaire chantier
- Sabine Huc – Communication
- Kris Martens – Directeur Général
- Ir. Karel Lambie – Adjoint au Directeur Général

Contacts riverains



Décembre 2023



- Exercices militaires organisés
 - Les 29 et 30 novembre
 - les 07 et 08 décembre => plaintes et arrêt anticipé
 - les 13 au 14 décembre => annulés
 - le 19 décembre = > annulés
- Appel de Paul Ernoux
- 2 mails via Commune Oupeye
 - Bruit excessif
 - Fissures

Janvier 2024



- 10 janvier
 - Réunion Commune Oupeye et Défense

« Ce 10 janvier 2024, une réunion s'est tenue sur le site de CHERTAL en présence de Mr l'Echevin ERNOUX (commune d'OUPEYE), de Mme HUC et Mr HEYENS (société de démantèlement SDC) et du Commandant FRANCK (Défense).

Cette coordination avait pour but d'améliorer la concertation entre les différents acteurs dans le cadre des exercices militaires et de réduire au maximum les éventuelles nuisances.

Les exercices, sans utilisation d'explosif, auront toujours lieu sur l'entièreté du site.

A partir de février, les explosions au nord du site ne pourront avoir lieu qu'entre 9h et 12h. Au sud du site, les explosions seront autorisées de 8h à 16h.

SDC et la Défense continueront d'établir des analyses de risques qui seront toujours précédées d'une reconnaissance commune.

Comme auparavant, il n'y aura des tirs à blanc qu'entre 7h30 et 17h.

La Défense continuera à communiquer les éléments d'information vers les différentes autorités (Gouverneur, Bourgmestres, polices locales et fédérale) ainsi que vers le comité d'accompagnement.

L'ancien site métallurgique de CHERTAL contribue grandement à l'opérationnalité des militaires belges dans des domaines bien spécifiques afin de pouvoir assurer la sécurité de nos concitoyens. »





■ L'ancien site métallurgique de Chertal à Dupeye. © TORNEAU

Un compromis entre la Défense et la Commune

OUPEYE

Des horaires adaptés pour que les nuisances sonores liées aux exercices militaires organisés à Chertal soient limitées.

Ces derniers mois, les Oupéyens se sont, à plusieurs reprises, étonnés de certains bruits à l'origine inconnue sur le territoire de la commune. Bien que les autorités communales préviennent régulièrement de l'organisation d'exercices militaires sur le site de Chertal, actuellement en phase de démantèlement, "les explosions peuvent surprendre", concède Paul Ernoux, premier échevin d'Oupeye.

"J'habite à proximité du site et j'ai reçu pas mal de plaintes de riverains ces derniers temps", confie l'échevin. "C'est vrai qu'il y a eu, nous avons entendu une déflagration terrible liée à l'utilisation de dynamite par les militai-

res, raconte celui-ci. C'était tellement fort que ça m'a rappelé l'explosion du pont de Vivegnis en 1985." Pour rappel, le 14 août 1985, ce pont fut accidentellement détruit suite à l'explosion d'une conduite de gaz qui passait en dessous. Il reliait le village de Vivegnis au site de Chertal.

■ Un "site unique"

C'est donc afin de "limiter les nuisances sonores au maximum" qu'une réunion entre l'échevin, la Défense et la société de démantèlement SDC a eu lieu mercredi. "Les discussions se sont très bien déroulées", explique Paul Ernoux. "Nous souhaitons trouver un équilibre qui convienne à tout le

monde", ajoute-t-il.

Ainsi, la Défense, qui considère Chertal comme un "site unique en Belgique pour les manœuvres militaires", continuera à investir les lieux de temps en temps, "sans trop perturber le cadre de vie". Dès lors, à partir du mois de février, les explosions au nord du site ne pourront avoir lieu qu'entre 9 heures et midi. Au sud du site, les explosions seront autorisées de 8 heures à 16 heures.

Comme auparavant, il n'y aura des tirs à blanc qu'entre 7h30 et 17 heures. Les exercices sans utilisation d'explosifs, eux, auront toujours lieu sur l'entièreté de Chertal.

Ces adaptations d'horaires permettront notamment "d'assurer qu'aux heures de sieste dans les écoles, les enfants ne soient pas perturbés par une quelconque explosion au nord du site, fort proche des habitations", détaille Paul Ernoux. Les riverains seront moins affectés par le bruit et les militaires pourront continuer à profiter de l'ancien site métallurgique, "qui contribue grandement à l'opérationnalisation des militaires belges dans des domaines bien spécifiques afin de pouvoir assurer la sécurité des concitoyens", se réjouit la Défense.

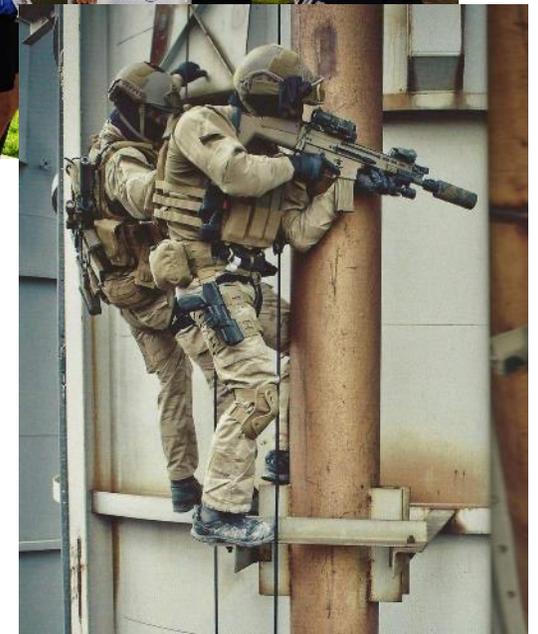


■ Le pont de Vivegnis après l'explosion. © D.R.

Lisa Nelryck

Publication sur la plateforme

1. Bilan 6 mois (3 news)
2. Exercice militaire 28 septembre (Génie Amay)
3. Semi-marathon de Liège le 16 octobre
4. Exercice militaire 9 février (formation technique)
5. Bilan 1 an (3 news)
6. Exercice militaire 24-26 février
7. Annonce affalement le 24 ou 25 mai
8. Retour sur affalement et absence de poussière
9. Etat d'avancement du chantier juillet 23
10. Planning mis à jour
11. Exercice militaire août
12. Passage semi-marathon Province de Liège
13. Exercices militaires (29 et 30 novembre ; 07 et 08 décembre ; 13 et 14 décembre ; 19 décembre)
14. Exercice militaire 10, 11, 12 janvier
15. Exercice militaire 17 et 19 janvier (annulé)
16. Affalement programmé le 22 ou 26 février





Merci pour votre attention

Information riverains

www.sdchertal.be

contact@sdchertal.be

+32 (0) 476 30 26 50

(accessible de 9 à 16 heures)

